

**Direction affaires juridiques et
assemblées**

Service des études juridiques et
ressource documentaire

Affaire suivie par :

Pauline DANEU
tél. 04 75 66 77 66
sejrd@ardeche.fr

Monsieur Xavier BERNE

Privas, 16 JUL. 2024

Objet : Votre demande CADA en date du 31 mai 2023

Monsieur,

Vous avez saisi la Commission d'accès aux documents administratifs par mail en date du 31 mai 2023 pour la communication des éléments suivants :

- les notes de frais de déplacements du président du conseil départemental de l'Ardèche (ainsi que les reçus afférents), sur la période courant de sa prise de fonctions à aujourd'hui.
- les notes de frais de restauration du président du conseil départemental de l'Ardèche (ainsi que les reçus afférents), sur la période courant de sa prise de fonctions à aujourd'hui.
- les notes de frais de représentation du président du conseil départemental de l'Ardèche (ainsi que les reçus afférents), sur la période courant de sa prise de fonctions à aujourd'hui.

Vous trouverez ci-joint un premier envoi de documents concernant les frais de déplacement depuis le début du mandat de Monsieur Olivier AMRANE en qualité de Président du conseil départemental de l'Ardèche.

Les notes de frais de restauration et de représentation vous seront envoyées dans un second temps, compte tenu que leur traitement demande plus de délai.

Demeurant naturellement à votre disposition pour tout échange complémentaire, je vous prie d'agrèer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signé Numériquement
le 16/07/2024

~~Le Président,
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques
et des Assemblées,~~
Julie BRENON